

## L'étranger et la ville\*

Annick Germain

Immigration et Métropoles: Centre de recherche interuniversitaire de  
Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine (CRIMIIDU)  
www.crimiidu.metropolis.globalx.net  
INRS-Urbanisation  
Montréal, QC H2X 2C6

Nous sommes construits par nos rapports avec les autres. Dans cette interaction fondatrice, le rapport à l'Étranger joue un rôle particulier. Il illustre de façon «exemplaire» le régime de proximité/distance qui loge au cœur de toute action réciproque.

En sociologie, ce thème se confond avec celui de l'avènement de la modernité, lui-même pensé à travers le thème de la métropole, et plus récemment, celui de l'espace public. Et ce débat se confond avec le siècle dans la mesure où depuis la fin du XIXe siècle, nous n'avons cessé de découvrir les transformations profondes du lien social accompagnant la naissance de nos sociétés industrielles avancées. Mais aujourd'hui, la prégnance de l'immigration internationale, notamment dans l'espace urbain, confère à la question du rapport à l'Étranger une résonance particulièrement névralgique, concrète, littérale certes, mais combien complexe.

Dans les lignes qui suivent, je rappellerai les contributions décisives de Georg Simmel qui, le premier, a proposé une réflexion sur les transformations du lien social dans la société moderne en partant du cas de l'avènement de la grande ville et a accordé une importance privilégiée à la figure de l'Étranger pour comprendre les nouvelles dynamiques fondant les interactions sociales. Je poursuivrai cette présentation en évoquant les travaux du sociologue belge Jean Remy qui a, le premier, actualisé la réflexion de Simmel sur la ville contemporaine en soulignant la pertinence du régime de proximité/distance dans nos échanges avec autrui. Ces échanges seront ensuite abordés dans le contexte des espaces publics,

---

Une version antérieure de ce texte avait été préparée pour le  
Musée de la civilisation du Québec.

où la figure de l'Étranger est utilisée pour explorer les contours de la sociabilité publique et, d'une certaine manière, la réhabiliter face aux tyrannies de l'intimité, pour paraphraser Richard Sennett. Enfin, à partir des notions d'urbanité et de civilité comme attitudes de confort face à l'Étranger défini comme inconnu et comme étrange, le thème de la ville cosmopolite permettra de mettre de l'avant une série de problématiques soulevées par la cohabitation interethnique dans la ville d'aujourd'hui, et notamment dans la métropole montréalaise.

## **L'avènement de la métropole dans l'oeuvre de Georg Simmel**

### **Ville et modernité**

Au tournant du siècle, philosophes et sociologues tentent de comprendre les changements profonds qui bouleversent la nature et les formes des relations sociales au sein de sociétés que l'industrialisation redéfinit de part en part. Plusieurs penseurs allemands et français, notamment, écrivent alors des pages magistrales qui font, ces dernières années, l'objet de relectures attentives en vertu, à la fois, de leur richesse inégalée et des angoisses propres à notre époque de fin de siècle, sur les fondements du lien social. Tönnies, Durkheim, Marx et Weber en sont les principaux. À ces noms prestigieux, il faut ajouter le Berlinoise Georg Simmel, dont les oeuvres connues aux États-Unis ne commenceront à être traduites en français qu'en 1987. Les sociologues de l'École de Chicago qui vont, à partir des années vingt, faire de leur ville un laboratoire exceptionnel pour comprendre la ville moderne, avaient, pour certains, suivi les enseignements de Simmel. Chicago vivait au tournant du siècle un véritable traumatisme démographique lié à des flux considérables d'immigration internationale: 30% d'étrangers et 42% de fils d'étrangers étaient en train d'en faire une ville de nouveaux venus (Grafmeyer et Joseph 1979). La compréhension de la dynamique présidant à la formation de cette ville en croissance rapide, avait donc partie liée avec celle de l'insertion urbaine de tous ces immigrants. De fait, les sociologues et urbanistes de l'École de Chicago allaient associer étroitement le thème de la ville et celui de l'Étranger vu ici comme un migrant, d'un pays à l'autre mais aussi d'une zone urbaine à une autre. Rien d'étonnant dès lors à ce que les chercheurs s'inspirent des enseignements d'un de leurs maîtres qui, dès les premières années du siècle, s'était interrogé sur cette thématique jumelle. G. Simmel se retrouvera donc à la tête d'une longue lignée de chercheurs interpellés par les questions urbaines et par les questions d'immigration. Mais aujourd'hui, il apparaît aussi comme un théoricien astucieux de la modernité qu'il a abordée en multipliant les angles de vue.

La ville, et plus spécifiquement la métropole, jouent dans la pensée de Simmel le même rôle que la Démocratie chez Alexis de Tocqueville, le Capitalisme chez Karl Marx, la Bureaucratie chez Max Weber. Ce sont autant de manières de réfléchir sur l'avènement de la modernité.

Comme Londres, Paris ou New York, Berlin est, au tournant du siècle, le théâtre de véritables mutations accompagnant le passage d'une société traditionnelle, cohésive, centrée sur la forme sociale qu'est la communauté, à une société moderne, complexe, centrée sur l'économie monétaire et sur l'individu. Nombre de penseurs tentent alors de comprendre la nature et les conséquences de ces changements sur les liens sociaux. D'un côté, cette modernité en marche libère l'individu des entraves de la tradition et du contrôle étroit exercé par la communauté (qu'il s'agisse de la famille, du village, de l'église, etc.). L'individuation, précisément, consiste à maîtriser son réseau d'échanges sociaux (ce qu'il faut bien distinguer de l'individualisme qui consiste à ne pas tenir compte des conséquences collectives dans l'expression de ses préférences), alors qu'auparavant la communauté définissait l'individu. De l'autre, cette émancipation s'effectue au prix d'un relâchement des liens sociaux, désormais plus fragmentés et impersonnels. Le processus de socialisation de l'individu ne s'effectue plus d'une manière intégrée comme c'était le cas dans l'espace fusionnel d'une communauté, mais au fil de relations sociales plus segmentaires dans une succession de milieux sociaux spécialisés (le monde du travail, celui de la famille, celui de l'école, etc.). Pour les uns, cette métamorphose apparaît comme un progrès, pour les autres, elle présage de temps difficiles. Georg Simmel ne prend pas position, tout absorbé qu'il est par l'exploration dialectique des formes prises par ces changements où se combinent étroitement des processus d'individuation et des processus de socialisation.

Un des champs sur lequel se porte en 1903 la curiosité de ce philosophe très écouté est celui de la métropole, c'est-à-dire la grande ville moderne et sa vie trépidante à laquelle l'individu devra s'adapter, car il passera d'un univers composé de familiers à un univers composé d'étrangers, c'est-à-dire d'inconnus (Simmel 1979).

Une grande ville, c'est d'abord pour Simmel un phénomène quantitatif. Berlin voit sa population passer de 826 000 habitants en 1870 à 1 667 000 habitants en 1894. Cette densité de population s'accompagne d'une diversité de comportements et de modes de vie, ainsi que d'un bouillonnement d'activités qui stimule l'esprit du citadin, élargit son univers mais aussi le perturbe. L'individu ne peut plus réagir comme il le faisait dans une petite communauté; son mode de relation à autrui doit cesser d'être personnalisé et de l'engager affectivement. Les stimulations multiples et contradictoires qu'il expérimente dans la grande ville pourraient en effet entraîner son aliénation s'il ne modifie pas ses attitudes face aux autres. La condition de ses échanges avec autrui repose donc sur le minimum de protection de soi que permet une attitude de réserve. En d'autres termes encore, pour communiquer avec les autres, il faut d'abord garder ses distances, ce qu'aujourd'hui on appellerait une civilité urbaine.

Alors que la plupart des contemporains de Simmel, notamment Tönnies, appréhendent les effets débilites de ces changements sur les relations sociales, notamment la dévitalisation des liens communautaires, Simmel explore ces nouvelles formes d'interaction sociale sans complaisance mais aussi sans juge-

ment de valeur. Ce qui pour d'autres apparaît comme un déficit de socialité, fait figure chez lui de disposition mentale éventuellement fonctionnelle. Il en va ainsi de l'individuation et de l'intellectualité induits par la grande ville. Dans cette dernière, l'individu soumis à des sollicitations multiples, finit par adopter une attitude de blasé, ce qui ne revient pas à nier la diversité qui fait la ville mais à traiter les différences comme équivalentes car appréhendées de façon plus abstraite qu'affective. Ce genre d'attitude finit souvent, cependant, par nourrir une certaine superficialité dans les rapports entre citoyens. Mais encore une fois, Simmel ne se permet aucun jugement de valeur: la grande ville n'est ni pire ni meilleure que la petite ville.

Pour explorer davantage les interactions qui construisent l'individu moderne dans ses rapports avec les autres, Simmel se penche sur ce qu'il appelle la figure de l'Étranger. Ce petit texte écrit en 1908 me semble être fondamental pour notre propos.

### **La figure de l'Étranger**

Le texte intitulé dans la traduction française «Digressions sur l'étranger» est probablement un des éléments les plus connus et les plus significatifs de l'oeuvre prolifique de Simmel. Il introduit la dialectique distance/proximité ou du proche et du lointain, qui est la pierre angulaire de notre compréhension du rapport à autrui. Si Tönnies et Durkheim ont proposé une typologie binaire pour contraster, d'une part, la communauté, forme sociale fusionnelle où l'individu est défini par son appartenance à la communauté, voire se dissout dans celle-ci et, d'autre part, la société, forme associative qui se définit par les relations contractuelles (instrumentales) de ses membres, Simmel aborde l'action réciproque de l'individu et du groupe d'un point de vue résolument dialectique. (Il faut préciser, mais cela est de peu d'intérêt pour notre propos que Tönnies et Durkheim utilisent des terminologies proches mais contraires: Tönnies parle de communauté liée à une volonté organique et de société liée à une volonté mécanique, là où Durkheim parle de solidarité mécanique fondée sur la similitude des individus et de solidarité organique fondée sur la différence liée à la division du travail). L'Étranger est ici une figure sociale qui lui permettra de comprendre comment l'individu moderne vit dans sa société sans lui appartenir vraiment.

Ce texte commence ainsi:

“Si l'errance est la libération par rapport à tout point donné dans l'espace et s'oppose conceptuellement au fait d'être fixé en ce point, la forme sociologique de l'étranger se présente comme l'unité de ces deux caractéristiques” (p.53).

L'Étranger pour Simmel n'est pas un nomade, ce n'est pas un simple voyageur de passage. Il est attaché à un groupe spatialement déterminé sans en

faire cependant partie depuis le début, sans y avoir de racines. Mais les relations spatiales, dit encore Simmel ne sont que la condition et le symbole des relations humaines. La figure de l'Étranger signifie que, dans la relation sociale, le proche est lointain, et inversement. Le lien qui unit l'Étranger au groupe est fait de proximité et de distance. En fait, ce cas de figure nous fait voir ce qui est présent dans toute relation sociale: le jeu perpétuel des rapports de proximité et de distance sociales est inhérent à toute action réciproque et ne doit pas être réduit à une opposition entre deux types de relation sociale.

La relation à l'Étranger est nourrie par trois caractéristiques, auxquelles Simmel associe aussi une figure. Celle du commerçant d'abord, à titre d'intermédiaire: c'est en effet sous les traits du commerçant qu'apparaît l'Étranger dans l'histoire économique. Comme il n'a pas de racines dans le groupe, pour subvenir à ses besoins, il ne peut que faire circuler vers l'extérieur la production locale. Il se distingue donc par sa mobilité qui l'amène à rencontrer beaucoup de personnes mais toujours de façon ponctuelle.

L'Étranger se distingue aussi par une certaine objectivité. Sa position de distance face au groupe lui permet une liberté et donc un regard critique sans pour autant sombrer dans l'indifférence ou l'ignorance. C'est pourquoi nous dit Simmel, des villes italiennes faisaient jadis appel à des juges de l'extérieur. On pourrait aussi évoquer les nombreuses contributions, en sciences sociales, de scientifiques définis par leur extériorité à une société. Ainsi retrouve-t-on dans ces domaines beaucoup de figures intellectuelles d'origine juive, à commencer par S. Freud.

Enfin, parce qu'il est à la fois proche et lointain, que nous ne partageons que certains traits avec lui, la relation que nous entretenons avec l'Étranger est plus abstraite, et nous porte peu à singulariser notre vis-à-vis. Pour illustrer cette tendance à la généralisation dès qu'il s'agit d'un étranger, Simmel cite le cas des Juifs au Moyen-Âge, à qui l'on imposait un impôt standard quelle que soit leur fortune, alors que pour toute autre personne, l'impôt était modulé selon les revenus. En somme, la différence du Juif procéderait d'une indifférenciation des Juifs.

L'Étranger incarne donc cette tension perpétuelle et paradoxale entre proximité et distance. Mais cette figure n'est utilisée que pour explorer une dynamique qui est commune à toutes les interactions dans la société moderne et tout particulièrement dans les grandes villes. Au fond, la métropole met en présence un grand nombre de personnes qui sont étrangères les unes aux autres, mais toutes vivent ce perpétuel rapport d'intériorité/d'extériorité par rapport à leur propre milieu.

### **La dialectique proximité/distance**

À partir des années vingt, les sociologues de l'École de Chicago vont reprendre les thèmes développés par Simmel pour comprendre les processus par lesquels s'organisent et se désorganisent sans cesse les grandes villes contemporaines. Je

me tournerai cependant plutôt vers les travaux, plus récents, du sociologue et économiste belge Jean Remy sur le phénomène d'urbanisation. Remy fut un des premiers francophones à redécouvrir l'oeuvre de Simmel, mise de côté suite au premier conflit mondial (Remy 1995). À la recherche d'une nouvelle définition de la ville, il exploite les concepts de Simmel en développant leurs implications pour la compréhension de nos rapports à l'espace. Je tenterai d'en dégager certaines interrogations relatives aux modèles implicites qui règlent nos rapports à autrui, en faisant également référence aux travaux d'un autre disciple actuel de Simmel, Richard Sennett.

### **Urbanisation et mutation du lien social**

Pour Jean Remy, l'urbanisation moderne est avant tout le fruit d'un processus de maîtrise des distances (spatiales). Pour comprendre la nature des changements induits par ce processus, Remy recourt à une opération idéal-typique. Il distingue des situations non urbanisées (que l'on peut retrouver non seulement dans des villages mais aussi dans des villes) et des situations urbanisées (que l'on peut fort bien retrouver à la campagne (Remy et Voyé 1992)).

Les villes sont des entités physiques généralement définies par une taille, une densité, mais l'urbanisation est un processus de transformation des rapports à l'espace qui affecte tant les villes que les campagnes. Avec le développement des moyens de transport et de communication, nous avons de plus en plus spécialisé les espaces urbains, faisant de la mobilité une condition d'adaptation et de participation à la vie urbaine. En même temps, on valorise de plus en plus l'autonomie de choix des individus (exemple, je peux choisir d'aller faire mon marché où je veux, liberté que je n'avais pas à la campagne quand l'automobile n'était pas aussi répandue qu'aujourd'hui) et donc leur capacité de maîtriser des distances. Par comparaison, les situations non urbanisées sont caractérisées par une mobilité spatiale réduite. La dépendance des individus vis à vis de la proximité physique ou spatiale des personnes, des services et des informations y est beaucoup plus grande. Ces milieux non urbanisés sont donc souvent plus intégrés ou si l'on veut plus multifonctionnels que les milieux urbanisés puisque les capacités de se déplacer sont moindres et qu'il faut donc trouver sur place tout ce dont on a besoin. Certains quartiers urbains peuvent fonctionner comme des milieux non urbanisés, alors que certains villages ont une logique urbanisée. Encore une fois, ce sont les rapports à l'espace qui diffèrent, non des espaces concrets.

Ces rapports différents ont aussi une incidence sur les types de relations sociales. En milieu non urbanisé, tout le monde est proche (spatiale-ment), tout le monde est donc «visible» et toutes les dimensions de la vie des individus sont exposées au regard d'autrui. Le contrôle social peut donc y être très fort. Ce modèle reposant sur une faible mobilité spatiale des individus finit par dévaloriser la mobilité qui ferait sortir l'individu du champ d'action et de surveillance du groupe (tendance au tribalisme). À l'inverse, en milieu urbanisé, les espaces de

travail, d'habitation, de loisir ne coïncidant plus, l'individu est beaucoup plus libre face au regard des autres et sa vie sociale est faite d'une multitude de petits réseaux sociaux distincts dans lesquels il évolue avec d'autant plus d'aisance qu'ils ne se recoupent pas.

Ces deux types de situation évoquent d'assez près la dialectique distance/proximité dont nous avons déjà parlé, mais en combinant les dimensions spatiales et sociales.

La proximité dans l'espace n'est pas nécessairement garante d'un rapprochement interpersonnel, d'une capacité de communiquer. Ainsi, peut-on être porté à garder ses distances vis à vis de voisins (étrangers) d'autant plus que ceux-ci habitent à l'étage supérieur plutôt que dans la maison voisine. Inversement, on entretiendra des relations d'autant plus intimes avec nos amis qu'une certaine distance spatiale nous sépare d'eux. Ces scénarios dépendent en bonne partie de nos capacités de choix. Si des voisins sont imposés, on gardera une grande réserve vis à vis d'eux.

On observe souvent une relation inversement proportionnelle entre proximité physique et distance sociale (ou l'inverse). Les études faites sur la vie en HLM sont très probantes à cet égard: on pense faciliter le rapprochement entre les ménages en diminuant la distance qui les sépare, par exemple en multipliant le partage de lieux communs (Chamboredon et Lemaire 1970). Ce faisant, on multiplie les occasions de friction! En réalité, les aménagistes qui interviennent pour organiser la cohabitation de personnes, ou de familles différentes oublient de prendre en considération le régime de proximité/distance avec les étrangers que chaque individu essaie de maximiser compte tenu de ses possibilités et de ses contraintes.

En résumé, quand on passe d'un milieu non urbanisé (exemple, un village traditionnel) à un milieu urbanisé (exemple, une métropole), nos rapports à l'espace et nos rapports à autrui ne sont plus les mêmes. Or, nous avons tendance à confondre ces situations, à projeter sur une situation urbanisée des attentes qui appartiennent en fait à un autre modèle. Une certaine idéologie de la vie de quartier nous porte ainsi à prêter à un quartier urbain un potentiel de relations interpersonnelles basées sur l'affectivité et un sentiment d'appartenance au quartier calqué sur les liens sociaux propres au village traditionnel. Nous oublions alors d'apprécier des dynamiques sociales plus appropriées à un contexte urbanisé.

### **L'obsession communautaire et le déclin de la vie publique**

Se référant à Simmel, Remy rappelle que la distance, généralement vue comme une entrave aux échanges, peut être une condition de communication. Bien plus, l'urbanité peut être définie comme l'art de communiquer dans la distance. Il y a donc plusieurs registres de relations sociales ayant chacun leur pertinence: les uns fonctionnant plus à la proximité, les autres reposant davantage sur une mise à

distance. Les registres ne doivent pas être confondus car ils ne sont pas équivalents.

Il faut alors admettre qu'il y a des lieux et des temps dans la ville pour les relations publiques (rapports entre étrangers), d'autres pour les relations intimes (rapports entre nous). La grande ville est une perpétuelle combinaison des deux registres.

Or, les sociétés nord-américaines sont obsédées par le communautaire, par un modèle de relations sociales quasi fusionnel fonctionnant à l'affectivité et à l'identification de l'individu au groupe. Le rapport à l'étranger n'y a pas de place, la distance sociale y est considérée comme suspecte, comme une trahison. Nous survalorisons la proximité (sociale) qui donc se mue souvent en promiscuité, ou nous empêche de résoudre certaines situations problématiques à la faveur de «liens faibles». La notion de liens faibles (weak ties) a été proposée par Granovetter (1973) à propos de la théorie des réseaux. Nous la paraphrasons ici en l'utilisant pour contraster les relations sociales éphémères dans la vie publique et les relations plus fortes qui prévalent dans la famille, par exemple. Certes, la vie communautaire a des vertus, et on ne saurait les minimiser. Mais elle ne recouvre pas tout le tissu social. Celui-ci compte aussi des relations sociales plus distantes qui ont leur efficacité particulière. Souvent ce sont elles qui enrichissent notre expérience en nous permettant d'entrer en contact avec des inconnus.

Ce genre de considération rejoint les propos provoquants développés par Richard Sennett (1979), notamment dans «Les tyrannies de l'intimité» (en anglais «The Fall of the Public Man»). Obsédés par la connaissance de leur moi intime, les gens projettent sur le domaine de la vie publique des catégories qui sont de l'ordre de la vie personnelle (exemple, les hommes politiques jugés en fonction de leur fidélité conjugale). En réaction contre une société industrielle ayant généralisé les relations impersonnelles, froides et aliénantes, un seul modèle légitime serait aujourd'hui valorisé: celui des relations personnelles, personnalisées. Cette inflation de la vie privée finit par livrer l'individu à la tyrannie d'une «communauté destructrice de l'esprit critique». Et Sennett d'ajouter que la sphère de la vie publique risque alors d'être conquise par des dictateurs aimés pour leur biographie, sorte de figures charismatiques manipulatrices.

“Quand le domaine politique est vu comme l'occasion de partager une personnalité collective, le maintien de la communauté devient une fin en soi; l'exclusion de ceux qui n'appartiennent pas à la communauté, devient l'activité principale de ses membres. La poursuite d'intérêts communs est remplacée par la recherche d'une identité commune” (Sennett 1979: 199).

Les propos de Sennett revêtent une résonance toute particulière dans une époque dominée par les quêtes identitaires. Mais ils attirent aussi notre attention sur l'importance de la vie publique. Nous aurions, poursuit Sennett, perdu le sens de la civilité, indispensable dans la vie publique. En voici sa définition:



“La civilité est l'activité qui protège le moi des autres moi, et lui permet donc de jouir de la compagnie d'autrui... La civilité consiste à traiter les autres comme s'ils étaient des inconnus (strangers), à forger avec eux des liens sociaux respectant cette distance première” (Sennett 1979: 202).

On pourrait aussi établir des liens entre la dilution de cette civilité et le thème de l'impolitesse traité par Carole Simard dans *Cette impolitesse qui nous distingue* (Simard 1994).

Ce déclin de la vie publique nous ramène au thème de la ville. Sennett accorde en effet une importance toute particulière à la question de l'espace public urbain. Plus la vie privée accroît sa prégnance sur la vie sociale, plus l'espace public comme espace de relations sociales se rapetisse. Or, c'est par là que passe notre ouverture au monde.

## **L'espace public, lieu du rapport à l'étranger**

### **La ville est un monde d'étrangers**

En 1973, Lyn H. Lofland publie «A World of Strangers. Order and Action in Urban Public Space». Les villes sont des lieux par excellence où se croisent des personnes qui ne se connaissent pas personnellement. Lofland définit ainsi l'Étranger: «a person who is personally unknown to the actor of reference but visually available to him» (Lofland 1973: 18). Le rapport à l'Étranger se joue donc d'abord dans le regard. Toute relation sociale fonctionne sur une identification minimale des interacteurs.

Comment s'effectue alors cet apprivoisement minimal dans le cas de la relation entre étrangers? L'observation des espaces publics fournit des réponses intéressantes. Ces espaces sont définis comme des lieux accessibles à tous (place, parc, rue, etc.); ils sont le lieu par excellence de la rencontre avec l'Étranger. Les usagers les plus «compétents» de ces espaces minimisent leur expressivité, évitent le contact corporel, ainsi que le contact visuel, et savent reconnaître la catégorie de personne à laquelle ils ont affaire. Les espaces publics sont en effet la scène sur laquelle se déroule une forme de théâtre de la vie sociale. Il faut y donner à voir certains éléments de notre rôle social sans dévoiler pour autant notre personnalité. Plusieurs chercheurs ont patiemment observé les codes implicites, les rituels et les éléments de rôles qui règlent les comportements en public. Lofland (1973), Goffman (1973) et Whyte (1980) sont de ceux-là. Ce faisant, ils nous ont permis de découvrir toute la socialité véhiculée dans des comportements jusque là négativement connotés: la réserve, l'évitement, la retenue. Car un individu apparaît d'autant plus sociable qu'il a réussi à garder son quant-à-soi. Ce qui veut dire que l'on peut décrire des relations sociales en termes de distance! De manière similaire, Colette Pétonnet analyse l'anonymat qui règne dans les espaces publics

comme une pellicule protectrice qui permet une cohabitation plaisante entre inconnus.

### **La sociabilité publique retrouvée**

L'urbanisme et l'architecture modernes ont délibérément ignoré le rôle social des espaces publics, réduisant notamment la rue à un pur espace de circulation. De nombreux critiques ont dénoncé cette vision réductrice et y ont vu une des sources de l'insécurité qui règne désormais dans certaines grandes villes. Jacobs (1961) est une de celles qui a dénoncé l'urbanisme moderne avec le plus d'éclat, attirant l'attention sur l'importance de garder des espaces publics animés pour sauvegarder un climat de sécurité. Ainsi, plus les rues et les parcs seront fréquentés, moins il y aura de gestes de délinquance. Le côtoiement entre inconnus ne doit pas être exceptionnel ou être évité, il doit au contraire redevenir un des éléments fondateurs de la vie urbaine.

De ce point de vue, J. Jacobs a uvertement critiqué certaines idées urbanistiques en vogue comme les cités-jardins, dans la mesure où ce genre de modèle d'habitat est basé sur un aménagement des espaces exclusivement centré sur la vie privée. Ainsi, les rues en cul-de-sac deviennent des espaces semi-publics où seuls sont appelés à circuler les résidents. C'est tout particulièrement le cas de la notion d'unité de voisinage, mise de l'avant par l'américain Clarence Perry (1929), et qui a inspiré nombre de développements de banlieue en Amérique du Nord.

Cet aménagement de l'espace revient à protéger le citoyen de tout rapport avec un inconnu dans le cadre de sa vie quotidienne.

Ces dernières années, le post-modernisme a fait du traitement de l'espace public la pierre angulaire de ses programmes d'aménagement. La sociabilité publique, réhabilitée, est vue désormais comme un ingrédient indispensable de la revitalisation des centres urbains. Les grandes villes ont donc multiplié les places, parcs, atriiums, terrasses, extérieurs ou intérieurs pour favoriser la co-présence d'inconnus et de familiers. Ces lieux célèbrent la sociabilité comme la forme ludique de la socialisation, pour paraphraser à nouveau Simmel, ou en d'autres termes le plaisir de la relation pour elle-même, le plaisir d'être ensemble entre égaux (Simmel 1981).

Pourquoi entre égaux? Précisément en vertu de la mise entre parenthèse des personnalités singulières dans le contexte d'une relation gratuite, non asservie à un intérêt particulier. Citons à nouveau Colette Pétonnet:

“Les espaces publics engendrent l'anonymat parce que ce sont des lieux de passage au peuplement constamment renouvelé, où le poids des

contraintes sociales est faible: nul n'y étant tenu à obligation envers les autres, et chacun y étant l'égal d'autrui" (Pétonnet 1990: XX).

Cette problématique de la sociabilité dans les espaces publics nous renvoie alors à la notion de diversité et d'altérité. Côté le différent est l'essence même de la sociabilité publique. Cette différence n'exclut pas l'excentricité. Simmel insistait d'ailleurs sur le fait que dans la métropole, la densité incitait les citoyens à se démarquer les uns des autres, ce qui pouvait nourrir une certaine excentricité. Dans ce contexte, la notion d'Étranger peut désigner à la fois l'inconnu mais aussi ce qui est étrange. Le citoyen moderne qui fréquente les espaces publics a appris à ne pas se surprendre de ce qu'il voit autour de lui, mais plus fondamentalement, il a apprivoisé la diversité qui compose son univers. Or, comme le dit Sennett:

"There is a word logically associated with a diverse urban public, the world cosmopolitan. A cosmopolite, in the French usage recorded in 1738, is a man who moves comfortably in diversity; he is comfortable in situations which have no links or parallels to what is familiar to him" (Glazer et Lilla 1987: 34).

Aujourd'hui, le thème du cosmopolitisme prend une signification toute particulière, à la fois littérale et figurée. La cohabitation entre étrangers est devenue en effet un fait de vie quotidienne pour nombre de citoyens, avec l'accélération et la diversification de l'immigration internationale dans de nombreux pays industrialisés.

## **La ville cosmopolite**

### **De l'Étranger à l'immigré**

L'immigration internationale fait, aujourd'hui plus que jamais, partie du paysage de nombreuses métropoles, du fait de la prédominance de plus en plus marquée des villes et surtout des métropoles comme lieux d'installation permanente de nouveaux arrivants. C'est tout particulièrement le cas au Québec, où, en 1996, 88% de la population immigrée, c'est-à-dire née à l'étranger, se retrouve dans la région métropolitaine de recensement. Bien plus, 40% de l'immigration québécoise est concentré dans la seule ville de Montréal. Montréal est certes une ville cosmopolite depuis longtemps (Linteau 1982), mais elle ne s'est pas toujours perçue comme telle, surtout du côté francophone. Depuis les années 1980, et notamment les débats sur le déclin démographique du Québec («La peur de disparaître»), la question de l'immigration est plus présente et de plus en plus associée aux divers enjeux autour desquels se joue l'avenir du Québec (qu'il s'agisse du poids démographique, du contentieux linguistique, de l'équilibre de

la structure d'âge face aux régimes de retraite, de l'identité nationale, etc.).

Mais un certain nombre d'enjeux sont propres à la métropole, compte tenu de la concentration de l'immigration internationale. Cette dernière est également, à Montréal comme à Toronto, extrêmement diversifiée (voir tableau 1). D'une immigration largement européenne, nous sommes passés depuis le milieu des années soixante-dix à une immigration majoritairement non européenne, où se mêlent immigrants des pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, sans oublier de multiples îles dont les Antilles (voir figure 1).

**TABLEAU 1 Répartition des immigrants admis au Québec selon les 15 principaux pays de naissance par période quinquennale, 1982 à 1996.**

Pay de naissance	1882 - 1986		1987 - 1991		1992 - 1996	
	Rang	Effectif	Rang	Effectif	Rang	Effectif
France	3	4 697	3	7 975	1	12 807
Hong Kong	13	1 948	4	6 704	2	11 215
Haïti	1	10 414	2	10 617	3	10 832
Chine	12	2 016	6	6 056	4	9 346
Liban	4	3 566	1	24 026	5	9 195
Roumanie	--	--	--	--	6	6 434
Inde	8	2 524	14	4 106	7	5 823
Ex-URSS	--	--	--	--	8	5 483
Sri-Lanka	--	--	12	4 706	9	5 424
Ex-Yougoslavie	--	--	--	--	10	5 349
Philippines	--	--	--	--	11	5 004
Algérie	--	--	--	--	12	4 844
Maroc	11	2 201	8	5 060	13	4 013
Viêt-Nam	2	6 558	5	6 518	14	3 787
Taïwan	--	--	--	--	15	3 751
El Salvador	5	3 401	7	5 355	--	--
Syrie	--	--	9	4 962	--	--
Portugal	14	1 652	10	4 859	--	--
Pologne	6	3 059	11	4 699	--	--
Iran	10	2 244	13	4 621	--	--
Égypte	--	--	15	4 039	--	--
États-Unis	7	2 908	--	--	--	--
Cambodge	9	2 352	--	--	--	--
Royaume-Uni	15	1 781	--	--	--	--
Total, 15 principaux pays	--	51 321	--	104 303	--	102 947
Total, tous les pays	--	86 689	--	180 986	--	176 498

Source: Direction de la planification stratégique, Québec (Province). Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, Gouvernement du Québec.

Cette «métropolisation» de l'immigration entraîne la multiplication de la fréquence de contacts, tant positifs que conflictuels, entre individus d'origines

ethnoculturelles diverses. Plusieurs enquêtes d'opinion réalisées par le ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration ont montré l'évolution extrêmement rapide de l'univers relationnel des Montréalais du point de vue de la fréquentation de diverses origines ethnoculturelles. La fréquence des contacts interculturels grandit d'un sondage à l'autre. Le rapport à l'étranger fait bel et bien partie de la vie quotidienne d'une grande majorité de Montréalais. Ceci qui

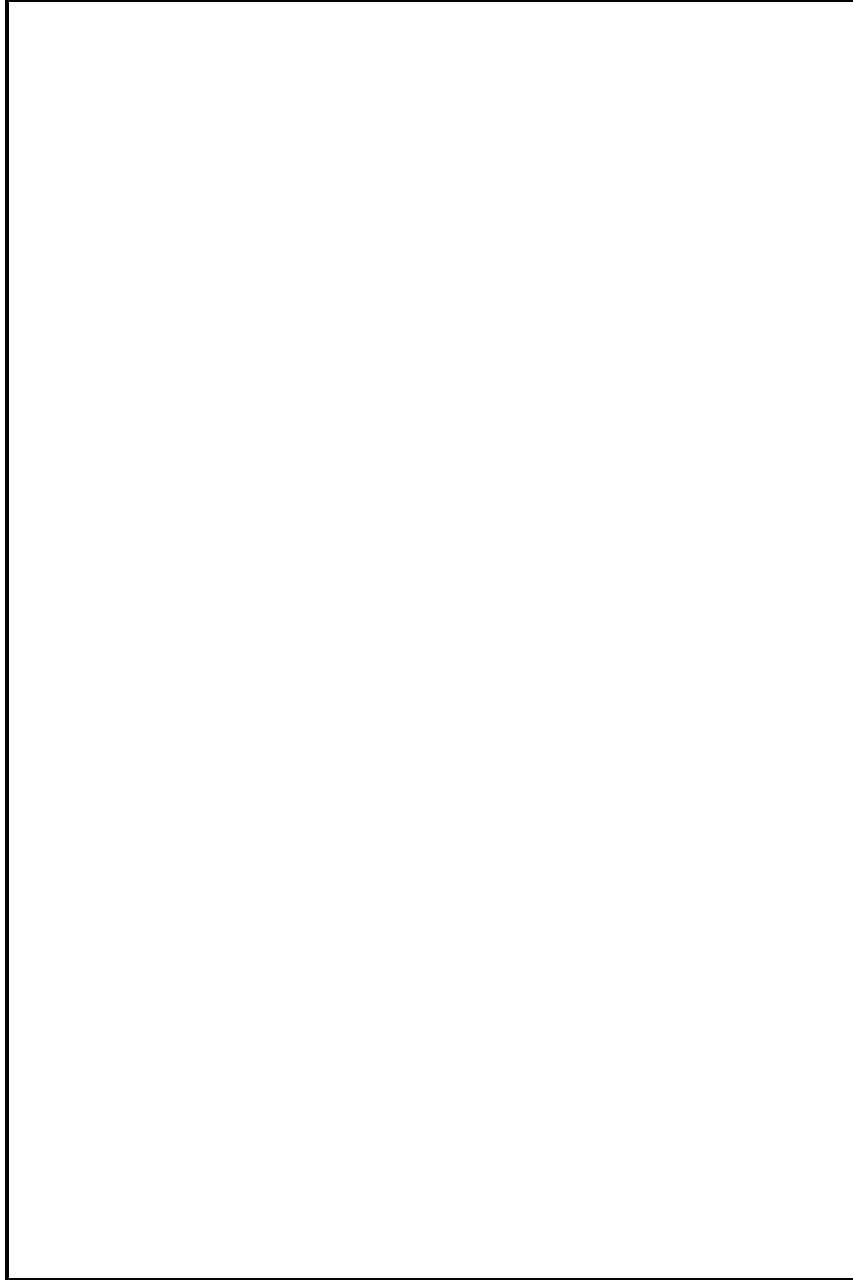


FIGURE 1 Distribution de la population immigrante recensée en 1991, région à Montréal, par période d'immigration

Source: Jaël Mongeau, La population, le revenu et la pauvreté dans la Région métropolitaine de Montréal, INRS-Urbanisation, 1994.

rend centrale la question du partage d'espaces communs tant matériels que symboliques. La cohabitation interethnique dans l'espace urbain devient donc une problématique névralgique. J'évoquerai rapidement dans la section suivante les résultats d'une enquête menée sur ce thème dans la région montréalaise.

Mais cette densité et cette diversité de l'immigration internationale (et donc d'étrangers dans tous les sens du terme) ainsi que la fréquence des contacts n'engendrent pas automatiquement une ville cosmopolite. En fait, tout dépend bien sûr de la définition donnée à ce terme (Latouche 1993).

Bonnie Menes Kahn en donne une définition intéressante mais exigeante (Kahn 1987). La reconnaissance de la culture cosmopolite d'une ville, comme culture partagée, doit satisfaire un certain nombre de conditions. Il faut bien sûr que la ville accueille des populations de divers pays et valorise cette diversité, mais il faut aussi que ces nouveaux venus puissent y réussir. La ville doit en outre pouvoir compter sur une vie publique et des espaces publics animés accessibles à cette diversité. Enfin, il lui faut une composante fédératrice: une mission spécifique, un projet collectif, ou à tout le moins une image autour de laquelle l'ensemble de la population puisse se rallier. Dans les termes de Kahn, *Cosmopolitan cities convey a vision, a sense of purpose or mission* (op. cit. p.17). Cet ensemble de critères est dégagé par l'auteur après avoir passé en revue un certain nombre de grandes villes (présentes, passées ou virtuelles): Babylone, Constantinople, Vienne, Paris, Tokyo, New York et la diaspora juive. Toutes ne parviennent pas à offrir cette culture de tolérance qui loge au coeur de la vision humaniste de Kahn, mais chacune apporte sa contribution à la construction de cette culture cosmopolite car pour toutes, le rapport à l'Étranger est un définisseur premier, que ce soit dans une tendance à l'inclusion ou au contraire à l'exclusion.

Aujourd'hui, cette mission semble plus difficile à accomplir, au milieu de forces contraires, les unes agissant dans le sens d'une acceptation d'une vision pluraliste de la métropole, d'autres exacerbant des attitudes défensives, allergiques à l'altérité. Ces forces ne correspondent pas à des clans distincts que l'on pourrait opposer les uns aux autres. Et c'est bien là la difficulté à laquelle on se heurte. Ce sont les mêmes exigences qui alimentent ces forces contraires. La question identitaire est particulièrement représentative de ces problématiques traversées par des exigences opposées. Il y a par contre certains lieux sociaux où le rapport à l'Étranger participe de la construction d'un nouveau *modus vivendi* basé sur l'ouverture. Il faut probablement les rechercher là où joue ce que Jean Remy a appelé le *paradoxe de l'inconséquence* : certains espaces sociaux sont d'autant plus importants dans la construction de l'interculturalité que les rapports entre les personnes y sont sans conséquence sur les grands enjeux de la vie sociale (Remy 1990). C'est du moins le postulat à l'origine d'une vaste enquête réalisée en 1992-1993 sur les quartiers les plus multiethniques de la région montréalaise, et dont je présenterai en terminant quelques aspects. Nous y retrouverons d'ailleurs une bonne partie des thèmes explorés jusqu'à présent, mais comme

outils de recherche appliqués.<sup>1</sup>

### **De la sociabilité publique dans les quartiers multiethniques montréalais**

Le côtoïement entre étrangers est devenu une réalité de tous les jours pour une majorité de Montréalais. Dans de nombreux quartiers, on compte plus de 30% d'immigrants. La proportion de personnes d'origine ethnique unique autre que française ou britannique (ou autochtone) est souvent très élevée, atteignant 80% dans plusieurs d'entre eux. Ces phénomènes ne sont plus propres au cœur de l'île de Montréal, mais peuvent aussi être observés en banlieue. Par ailleurs, depuis la fin des années 1980, la multiethnicité des quartiers est elle aussi un phénomène qui prend de l'ampleur. Ainsi le quartier Parc Extension, jadis habité aux deux tiers par des Grecs, a vu fondre sa majorité grecque au profit d'une grande variété d'origines ethnoculturelles. S'y côtoient à présent des populations originaires de Turquie, du Sri-Lanka, d'Inde, du Pakistan, du Bangladesh, d'Haïti, de divers pays d'Amérique latine et d'Asie, et bien sûr de Grèce. Une des écoles du quartier reçoit des enfants provenant de plus d'une trentaine de pays différents. Comme ce quartier est très dense, la co-présence entre étrangers est constante.

Comment cohabite cette diversité à l'échelle de la vie quotidienne, telle est la question qui sous-tend l'enquête que nous avons menée dans sept quartiers fortement multiethniques de la région métropolitaine, sept quartiers contrastés par leur localisation (centrale ou périphérique), le statut socio-économique de leurs habitants (secteurs défavorisés, quartiers de classe moyenne) et leur profil ethnique (immigration récente ou ancienne, origines ethniques). Nous avons sélectionné quatre quartiers dans la Ville de Montréal (le Mile-End, Côte-des-Neiges, Parc Extension et la Petite Bourgogne), deux dans Ville Saint-Laurent (Chameran et Norgate) et un dans Brossard (le quartier «S») (Germain et al 1995). Un des volets de la recherche consistait à observer les modes de cohabitation dans les espaces publics, en l'occurrence rues, places, parcs, stations de métro, centre commercial, etc. Une série d'observations systématiques et d'entrevues ont donc été conduites dans une trentaine de lieux fréquentés par les habitants de ces quartiers.

Parmi les nombreux constats dégagés de ces investigations quelques uns s'inscrivent dans le droit fil de mes propos antérieurs qu'ils serviront à illustrer.

---

1. Cette recherche était commandée par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (actuel MRCI) et la Ville de Montréal. L'équipe de recherche était composée, sous ma coordination, de B. Blanc (professeur à l'Université de Montréal), de J. Charbonneau, F. Dansereau et D. Rose (chercheuses-professeures à l'INRS-Urbanisation). Les propos qui suivent n'engagent cependant que moi.



Les lieux retenus pour observation dans notre enquête ne représentaient pas des passages obligés dans les trajectoires quotidiennes des habitants, mais bien des espaces où les individus circulent et séjournent par choix. Nous pouvions donc voir s'y déployer librement le jeu des échanges et des exclusions, des indifférences et des interactions entre groupes et individus socialement et culturellement différenciés. Or la plupart des lieux observés offrent le spectacle d'une diversité ethnique étonnante. Cette diversité témoigne jusqu'à un certain point d'un usage sans ségrégation des espaces publics dans la mesure où ceux-ci ne sont pas appropriés en totalité (ou monopolisés) par une communauté ethnique et ne sont pas non plus le théâtre de pratiques répétées d'exclusion d'un groupe ethnique donné. Même dans les parcs densément fréquentés, les origines ethnoculturelles sont nombreuses. Ce qui veut dire que pour les usagers de ces espaces, la diversité ethnoculturelle, «fait partie du paysage» du quartier. Le deuxième constat concerne les modes de sociabilité publique de ces usagers. Règle générale, on observe une cohabitation pacifique mais distante dans les rapports entre inconnus. On évite d'importuner autrui, de s'immiscer dans sa bulle d'intimité, mais par ailleurs, on ne recherche aucun rapprochement. Les conflits d'utilisation des lieux sont rares, l'accommodement plus que l'affrontement est de mise. Les tensions, quand il y en a, opposent plutôt des personnes de générations différentes. En fait, la sociabilité publique qui prévaut dans la plupart des espaces observés épouse le modèle de la cohabitation pacifique mais distante. Les usagers de ces lieux publics semblent avoir adopté un code de conduite implicite (exemple, éviter de s'asseoir sur un banc déjà occupé si d'autres sont disponibles, attendre son tour devant l'abreuvoir ou le panier de basket-ball) dont le respect garantit une co-présence pacifique même dans des endroits densément fréquentés.

Il semble donc que l'on assiste à un relatif apprivoisement de la diversité ethnique dans la plupart des lieux publics de ces quartiers. Ce qui ne doit pas être confondu avec une acceptation ni avec une valorisation des différences culturelles en tant que telles. Il y a cependant des cas où les habitants interrogés parlent de valorisation de la diversité. C'est le cas du quartier Mile-End fort recherché par les «gentrificateurs» (personnes de classe moyenne, souvent d'origine canadienne, qui viennent s'installer dans des quartiers anciens) qui apprécient son caractère cosmopolite, surtout dans sa dimension commerciale (artères commerciales animées émaillées d'épicerie ethniques). Les petits commerces d'alimentation sont d'ailleurs des lieux d'interculturalité intéressants où l'Autre devient objet de découverte. Mais certains quartiers traversent aussi des situations tendues où la présence de l'étranger est source d'inconfort. Cela semble être le cas plus particulièrement de secteurs caractérisés par une majorité affirmée (peu importe son origine).

Il est probable que plus la diversité ethnoculturelle fait l'objet d'une expérience urbaine banalisée, quotidienne, moins elle est inhibitrice et source de malaise. Elle est aussi probablement mieux tolérée qu'elle n'est pas imposée. Dans ce sens, le fait que des personnes (immigrées ou non) puissent choisir leur lieu

d'habitat, est une variable centrale dans toute la problématique de la cohabitation interethnique harmonieuse. Par ailleurs l'étude comparée des sept quartiers donne aussi à penser que la multi-ethnicité n'est souvent pas étrangère à la cohabitation interethnique non conflictuelle et agirait comme un effet de milieu favorable à celle-ci. La diversité ethnoculturelle est ainsi souvent présentée par les usagers des espaces publics comme un contexte qui facilite la coexistence sans heurts parce qu'elle permet d'oublier, ou du moins de suspendre, le statut de minorité, à l'intérieur du territoire du quartier. En fin de compte, la sociabilité publique observée dans les sept quartiers témoigne d'une urbanité bien adaptée à un tissu social et culturel contrasté, typique d'une grande ville.

Les observations faites à l'échelle de quartiers pourraient valoir aussi pour des espaces publics plus centraux. Le mont Royal et l'esplanade du Vieux-Port sont deux exemples de lieux publics caractérisés par un public extrêmement diversifié, qui témoignent du caractère cosmopolite de la ville. La fonction socialisatrice de ces lieux fréquentés n'est pas négligeable. On pourrait sans doute montrer qu'à cet égard, Montréal remplit bien une des conditions de la culture cosmopolite énoncées par Kahn (que l'on pense aussi au festival de jazz qui voit se mêler chaque année dans les rues du centre-ville toutes les origines ethnoculturelles). Les lieux publics à partager sont nombreux dans la ville. On est loin d'un modèle urbain centré sur la figure du ghetto (espace de relégation d'un groupe ethnique donné), même si Montréal fonctionne avec une segmentation ethnique significative.

Au cours des dernières années, la ville a réussi à accueillir un nombre important d'étrangers qui se sont relativement bien insérés dans le tissu urbain. Sont-ils pour autant sur la voie de l'intégration, c'est une autre question, tout comme l'est le cosmopolitisme comme culture urbaine partagée. Il semble en tout cas qu'une certaine urbanité des comportements dans les espaces publics permette une cohabitation relativement non conflictuelle.

En fin de compte, cette multiethnicisation accélérée de la métropole montréalaise offre un laboratoire privilégié où «faire travailler» les concepts mis de l'avant par les pères fondateurs de la sociologie urbaine, pour comprendre ce qui «tient ensemble» la métropole moderne.

## Références

- Chamboredon, J.-C. et M. Lemaire. 1970 "Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement". *Revue française de sociologie* 11: 3-33.
- Germain, A., B. Blanc, J. Charbonneau, F. Dansereau et D. Rose. 1995. *Cohabitation interethnique et vie de quartier*. Collection Études et documents, no 12. Québec: ministère des Affaires internationales, des Communautés culturelles et de l'Immigration.
- Glazer, N. and M. Lilla. 1987. *The Public Face of Architecture*. *Civic Culture*

- and *Public Spaces*. New York: The Free Press.
- Goffman, E. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris: Éditions de Minuit.
- Grafmeyer, Y. et I. Joseph. 1979. *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris: Éditions du Champ urbain.
- Granovetter, M.S. 1973. "The Strength of Weak Ties". *American Journal of Sociology*, 78:1360-1380.
- Jacobs, J. 1961. *Death and Life of Great American Cities*. New York: Random House.
- Kahn, B.M. 1987. *Cosmopolitan Culture. The Gilt-Edged Dream of a Tolerant City*. New York: Atheneum.
- Latouche, D. 1993. *De la magie dans l'air. Immigration et cosmopolitisme à Montréal*. Montréal: INRS-Urbanisation.
- Linteau, P.-A. 1982. "La montée du cosmopolitisme montréalais". *Questions de culture*. IQRC: 27-35.
- Lofland, L.H. 1973. *A World of Strangers: Order and Action in Urban Public Spaces*. New York: Basic Books.
- Pétonnet, C. 1987. "L'anonymat ou la pellicule protectrice", dans *La ville inquiète*. Paris: Gallimard.
- Perry, C. 1929. "The Neighborhood Unit". *Regional Plan of New York and Its Environs, vol 7*. New York: Neighborhood and Community Planning.
- Remy, J. 1990. "La ville cosmopolite et la coexistence interethnique", dans A. Bastenier et F. Dassetti (éds.). *Immigration et nouveaux pluralismes. Une confrontation de sociétés*. Bruxelles: Université De Boeck.
- \_\_\_\_\_. 1995. *Georg Simmel: ville et modernité*. Paris: L'Harmattan.
- Remy, J. et L. Voyé. 1992. *La ville: vers une nouvelle définition?* Paris: L'Harmattan.
- Sennett, R. 1979. *Les tyrannies de l'intimité*. Paris: Seuil.
- Simard, C. 1994. *Cette impolitesse qui nous distingue*. Montréal: Boréal.
- Simmel, G. 1979, dans Y. Grafmeyer et I. Joseph (éds.). *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris: Éditions du Champ urbain.
- \_\_\_\_\_. 1981. *Sociologie et épistémologie*. Paris: PUF.
- Whyte, W.H. 1980. *The Social Life of Small Urban Spaces*. Washington D.C.: The Conservation Foundation.